



Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse

2815 avenue Royale

Saint-Charles-de-Bellechasse (Québec) G0R 2T0

Téléphone : (418) 887-6600

Courriel : info@saint-charles.ca

Site Internet : www.saint-charles.ca

OFFRE D'EMPLOI

POSTE

Accompagnateur(trice) spécialisé(e) au camp de jour

TYPE DE POSTE

Saisonnier à temps plein

SERVICES

Services des Loisirs

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de la coordonnatrice du camp de jour et du responsable de son groupe, l'accompagnateur(trice) spécialisé(e) s'occupera de 1 ou 2 jeunes présentant un ou plusieurs besoins particuliers. Il ou elle aura l'importante mission de répondre aux besoins physiologiques de la personne (sécurité, alimentation, propreté) ainsi que d'accompagner la personne à participer aux activités. Il ou elle devra également agir à titre de personne ressource auprès des autres moniteurs du camp de jour pour les aider dans leurs interventions auprès des jeunes fréquentant le service.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision de la coordonnatrice du camp de jour, la ou le titulaire doit :

- Veiller à la sécurité des jeunes à sa charge (1 ou 2).
- Veiller aux besoins d'alimentation et d'hygiène des jeunes.
- Participer à la programmation et à l'animation des activités.
- Connaître les dossiers de ses jeunes et communiquer avec les parents le déroulement des journées via un journal de bord.
- Travailler auprès de jeunes ayant des difficultés d'adaptation ;
- Développer des méthodes d'intervention ;
- Exécuter toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

PROFIL RECHERCHÉ

La personne devra être dynamique, créative, habile, communicatrice et aimer travailler auprès des enfants. Elle est également autonome, patiente, débrouillarde, responsable et démontre une très grande capacité d'adaptation. Elle doit savoir travailler en équipe et être capable de résoudre des conflits.

DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

- Détenir ou être en voie d'obtention d'un diplôme en éducation spécialisée ou autres disciplines et techniques connexes.
- Posséder de l'expérience auprès de jeunes à besoins particuliers.

HORAIRE DE TRAVAIL

Un horaire régulier de 35 heures/semaine, s'étalant du lundi au vendredi en fonction de l'horaire des activités, du 1^{er} juin au 16 août 2019.

CONDITIONS SALARIALES

Les conditions salariales seront déterminées en fonction de l'expérience, en respect de la Politique salariale en vigueur.

COMMENTAIRES

Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae avec la mention :

Concours Camp de jour, au 2815 avenue Royale, Saint-Charles-de-Bellechasse, G0R 2T0 ou par courriel au jfcomeau@saint-charles.ca le ou avant le 2 mai 2019, 12h00.

RESPONSABLE

Jean-Francois Comeau, directeur général

DATE LIMITE DU CONCOURS

2 mai 2019, 12h00